



Guide de bonnes pratiques du Groupe de Travail Climat

Décarbonation : les entreprises à l'heure de l'action

Février 2026



table des matières

1	Remerciements
2	Édito
4	Executive Summary
5	1. L'expertise et la gouvernance "carbone"
6	A. Développer un socle de compétences sans équipe dédiée
7	B. Installer une gouvernance carbone qui résiste au temps long
8	Étude de cas n°1 : HEXVIA (DEMECO GROUP)
10	Étude de cas n°2 : JEMS
12	2. La qualité de la donnée carbone
13	A. Scope 1 et 2 : des données plus accessibles
14	B. Scope 3 : concentrer l'effort sur les catégories matérielles où l'influence est possible
16	C. Empreinte carbone des achats : approche "monétaire" ou approche "physique"
18	D. Leviers opérationnels pour faire monter la qualité de la donnée carbone
18	E. Ne pas attendre la qualité de donnée pour engager les actions
19	Étude de cas n°3 : ROUTIN
21	Étude de cas n°4 : RCA
23	3. Le choix des cibles de réduction
24	A. Une ambition souvent imposée par les parties prenantes
25	B. Une ambition qui doit s'ancrer dans un plan de transition crédible
26	Étude de cas n°5 : SULO
28	4. Piloter la trajectoire carbone dans un contexte de croissance
30	A. La prise en compte de la croissance dans le cadre d'un engagement SBTi
32	B. Anticiper et intégrer la croissance externe
33	Étude de cas n°6 : CABAIA
35	5. L'intégration de la décarbonation dans les conditions de financement (SLL)
36	A. S'engager dans un SLL avec une maturité carbone encore limitée
36	B. Choisir les KPIs du SLL en lien avec la qualité de la donnée carbone
37	C. Le défi du pilotage annuel : gérer les fluctuations de la décarbonation
38	D. Les clauses de revoiture : l'outil de sécurisation du SLL
39	Conclusion
40	Auteurs et contributeurs
41	À propos



remerciements

Nous souhaitons remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à ce guide en acceptant de partager leurs retours d'expérience et de nous ouvrir leurs pratiques. La qualité, la sincérité et la profondeur des échanges ont été déterminantes pour nourrir une réflexion ancrée dans la réalité opérationnelle.

Ce guide s'adresse à la fois aux entreprises et aux sociétés de gestion qui les accompagnent. Nous formulons le vœu qu'il trouve des résonances concrètes auprès de ses lecteurs, qu'il éclaire leurs arbitrages et qu'il contribue à engager, renforcer

ou structurer des actions effectives en faveur de la décarbonation et de la transition climatique. Plus largement, l'ambition collective de ce travail est d'apporter des repères opérationnels pour faire du climat un levier de pilotage, de dialogue et de création de valeur durable.

Les membres du Groupe de Travail



édito

La décarbonation est, aujourd'hui, un exercice de pilotage stratégique à part entière pour les entreprises en portefeuille de fonds de capital-investissement. Elle s'invite dans des décisions très concrètes : priorisation des investissements, intégration des acquisitions, arbitrages de croissance et accès au financement. Autrement dit, elle se joue là où se construit, ou s'érode, la création de valeur.

Dans la pratique, définir une ambition climatique crédible est un exercice exigeant. Les trajectoires carbone doivent être pensées et pilotées dans un environnement marqué par une forte dynamique de développement, où les périmètres évoluent rapidement et où les décisions structurantes s'enchaînent. Cette réalité rend la « performance climatique » plus complexe à consolider, à lire et à suivre dans le temps.

Les entreprises et leurs actionnaires se retrouvent ainsi face à des arbitrages très concrets. Comment fixer des objectifs de réduction compatibles avec une stratégie de développement ambitieuse ? Comment intégrer l'impact carbone des acquisitions sans perdre en lisibilité ? Comment mobiliser efficacement une chaîne de valeur étendue et hétérogène ? Et comment s'assurer que les indicateurs produits traduisent réellement les transformations engagées sur le terrain ?

Ces questions convergent vers un même constat : la décarbonation est un sujet de gouvernance et de décision stratégique. Progresser suppose des choix clairs sur la qualité et l'usage de la donnée carbone, sur l'implication de la direction générale et des fonctions financières et sur l'intégration du sujet climat dans le dialogue avec les investisseurs et les prêteurs.

C'est pour éclairer ces choix que ce document a été conçu. À partir de retours d'expérience d'entreprises, d'investisseurs et de prêteurs, enrichis par l'expertise de Carbometrix auprès de plusieurs centaines d'entreprises accompagnées, il propose des clés de lecture et d'arbitrage pour structurer des trajectoires de décarbonation crédibles, pilotables et soutenables dans le temps.

Dans la pratique, définir une ambition climatique crédible est un exercice exigeant.

Le livrable s'articule autour de cinq problématiques clés, telles qu'elles se posent concrètement dans les entreprises en portefeuille :

01

L'expertise et la gouvernance carbone,

lorsque le sujet repose sur des ressources limitées mais doit irriguer les décisions structurantes ;

02

La qualité de la donnée carbone,

comme socle de pilotage et d'arbitrage stratégique, au-delà de la seule production d'indicateurs ;

03

Le choix des cibles de réduction,

qui engage directement la crédibilité de l'entreprise et sa capacité d'exécution ;

04

Le pilotage de la trajectoire dans un contexte de croissance

dans un modèle où le développement – organique comme externe – est un moteur central de création de valeur ;

05

L'intégration de la décarbonation dans les conditions de financement,

désormais au cœur du dialogue avec les prêteurs, avec ses opportunités et ses exigences opérationnelles.

executive summary

La décarbonation est devenue un enjeu stratégique pour les entreprises accompagnées par le capital-investissement. Investisseurs, équipes dirigeantes et prêteurs partagent un constat commun : la transition climatique conditionne à la fois la résilience des modèles économiques, l'accès au financement et la création de valeur à long terme.

Ce livrable s'appuie sur de nombreux retours d'expérience d'entreprises, d'investisseurs et de prêteurs pour éclairer ces arbitrages concrets. Il met en évidence cinq enseignements structurants.

Premièrement, la réussite d'une trajectoire de décarbonation repose moins sur la création d'une fonction dédiée que sur la qualité de la gouvernance.

Dans de nombreuses entreprises, les ressources sont limitées et le sujet carbone est porté par une ou deux personnes non expertes, en complément d'autres responsabilités. Ce modèle est viable à condition que la décarbonation soit clairement portée et pilotée par les instances de décision, que les rôles soient explicités et que les fonctions clés (finance, opérations, achats, direction) partagent un socle commun de compréhension des enjeux carbone. L'appui de l'actionnaire, s'il dispose de l'expertise en interne et le recours à des experts externes, jouent un rôle structurant pour fiabiliser la mesure, former les équipes et crédibiliser la démarche auprès des investisseurs et des prêteurs.

Deuxièmement, la qualité de la donnée carbone est un moyen et non une fin.

L'enjeu n'est pas d'atteindre immédiatement une précision parfaite de la donnée, mais de disposer d'une information suffisamment fiable et cohérente pour piloter les décisions. Les retours de terrain montrent l'importance d'une montée en qualité progressive, en concentrant les efforts sur les postes les plus matériels. Cette approche permet d'éviter des dispositifs lourds et peu exploitables, tout en rendant visibles les efforts réels de décarbonation.

Troisièmement, le choix des cibles de réduction doit s'adosser à un plan de transition crédible et cohérent.

Définir une cible engage directement la crédibilité de l'entreprise et sa capacité à exécuter dans la durée, dans un contexte souvent contraint par la croissance, les opérations de build-up et les attentes fortes des parties prenantes. Si les cadres reconnus comme la SBTi s'imposent de plus en plus comme des passages obligés, ils ne doivent pas se substituer à une réflexion ancrée dans la réalité de l'entreprise. C'est l'adossement des cibles à un plan de transition crédible, cohérent avec le business plan et l'equity story, qui permet de transformer l'ambition climatique en trajectoire pilotable et soutenable.

Quatrièmement, les trajectoires de décarbonation doivent être adaptées au profil de croissance des entreprises.

Croissance organique soutenue et opérations de build-up modifient en permanence le périmètre d'émissions et compliquent la lecture de la performance climatique. Le dilemme entre cibles absolues et cibles en intensité, en particulier dans le cadre des engagements SBTi, illustre cette tension. Anticiper ces effets, intégrer la dimension carbone dès les phases de due diligence et définir des règles claires de rebaselining sont des conditions clés pour sécuriser la trajectoire dans le temps.

Enfin, quand la décarbonation devient contractuelle via un SLL, la qualité de son calibrage détermine sa portée incitative.

En reliant une incitation financière aux engagements carbone, les SLL renforcent fortement les enjeux autour de la décarbonation. Leur efficacité dépend directement de la qualité des choix réalisés en amont : pertinence des KPI retenus, adéquation avec la maturité carbone réelle de l'entreprise, cohérence des cibles intermédiaires et capacité à gérer l'incertitude (évolutions méthodologiques, croissance, événements exogènes). Bien structurés, ils peuvent jouer un rôle d'accélérateur. À l'inverse, un calibrage inadapté peut en limiter la portée incitative voire se révéler contre productif pour engager les dirigeants dans une trajectoire climatique.

01

L'expertise et la gouvernance "carbone"

Même au sein des entreprises soutenues par des investisseurs financiers, la décarbonation doit être pilotée dans des organisations qui n'ont pas les moyens de grands groupes. Le sujet est parfois rattaché à une fonction existante (communication, QHSE, finances ou opérations) et porté par une personne qui en assume la responsabilité en complément de ses autres missions.

Cette configuration est courante et n'est pas en soi un frein. Elle pose toutefois un enjeu central de gouvernance et de lisibilité : comment s'assurer que la décarbonation ne reste pas cantonnée à un sujet technique ou déclaratif, mais qu'elle soit intégrée aux décisions structurantes de l'entreprise ?

A développer un socle de compétences sans équipe dédiée



→ Diffuser un socle de compétences carbone opérationnelles au sein des fonctions clés

L'enjeu n'est pas de constituer une expertise carbone exhaustive, mais de développer un socle de compétences opérationnelles, partagé par les fonctions clés (finance, opérations, achats, direction, communication). Parmi les principaux sujets à maîtriser : compréhension des scopes et des catégories d'émissions (GHG Protocol et BEGES), connaissance des principaux postes d'émissions de l'entreprise et des données à collecter.



→ Avoir recours à un prestataire externe pour apporter robustesse et crédibilité à l'empreinte carbone, en particulier dans le cadre d'un premier exercice

Les experts externes apportent un regard indépendant, des méthodologies adaptées au secteur d'activité et au niveau de maturité de l'entreprise, ainsi qu'un cadre structurant pour la collecte et l'analyse des données. Leur intervention contribue également à fiabiliser l'empreinte carbone vis-à-vis des parties prenantes externes - investisseurs, prêteurs, clients ou organismes de labellisation.



→ S'appuyer sur l'expertise interne de la société de gestion quand elle est disponible

Sans se substituer aux équipes de l'entreprise ni aux prestataires spécialisés, cette expertise peut intervenir en appui méthodologique, en capacité de revue critique des travaux réalisés ou pour accompagner la montée en compétence des équipes des participations. Elle contribue à homogénéiser les pratiques au sein du portefeuille et à sécuriser certains arbitrages méthodologiques.



→ Internaliser progressivement le calcul et faire auditer son empreinte carbone

À mesure que la maturité progresse, l'entreprise peut internaliser le calcul de son empreinte carbone et s'approprier ainsi encore davantage les résultats et le pilotage. Le recours à un tiers auditeur indépendant reste toutefois nécessaire pour maintenir la crédibilité du résultat vis-à-vis des parties prenantes externes.

B installer une gouvernance carbone qui résiste au temps long



→ Identifier un référent carbone unique, siégeant au comité de direction

Comme pour la donnée financière, l'amélioration et le maintien de la qualité de la donnée carbone suppose une réelle prise de responsabilité humaine et organisationnelle, ainsi que l'attribution de la responsabilité à un niveau de séniorité approprié. Les retours de terrain montrent qu'une des meilleures pratiques consiste à identifier un référent interne, siégeant au comité de direction.



→ Intégrer les objectifs de décarbonation dans la rémunération variable des dirigeants

Au-delà de la désignation d'un référent, l'alignement des intérêts constitue un levier déterminant pour ancrer la décarbonation dans la stratégie. L'intégration d'objectifs carbone – qu'il s'agisse de trajectoires d'émissions, de déploiement de leviers opérationnels ou d'indicateurs intermédiaires – dans le management package ou la rémunération variable des dirigeants renforce la crédibilité de la démarche. Les retours de terrain montrent que cette mise sous contrainte incitative favorise un portage au plus haut niveau et transforme la trajectoire carbone en priorité de pilotage, au même titre que les objectifs financiers.



→ Communiquer en interne sur la démarche et sensibiliser les collaborateurs pour maintenir leur engagement dans la durée

La communication interne joue un rôle clé dans l'appropriation de la démarche de décarbonation. Expliquer le cadre dans lequel elle s'inscrit, en partager régulièrement les avancées et valoriser, année après année, les actions collectives menées permet de mobiliser durablement les équipes et de donner de la visibilité aux efforts accomplis. En complément, la sensibilisation plus large des collaborateurs constitue un levier essentiel pour entretenir cette dynamique dans le temps. Des formats pédagogiques dédiés (La Fresque du Climat, Nos Vies Bas Carbone, l'Atelier 2tonnes, ou la Climate School, etc.) contribuent à donner du sens à la démarche, à renforcer la compréhension des enjeux climatiques et à favoriser leur appropriation concrète par les équipes.



→ Outiller et structurer la démarche avec l'appui de la société de gestion

Les sociétés de gestion peuvent jouer un rôle catalyseur dans la structuration et notamment recommander des prestataires éprouvés, financer ou cofinancer la première empreinte carbone, négocier des conditions mutualisées ou animer des moments de partages d'expériences entre participations. Ces dispositifs favorisent le partage de bonnes pratiques, renforcent la confiance des équipes dans leur démarche et contribuent à installer une dynamique collective autour de la décarbonation, facilitant ensuite le dialogue avec les investisseurs et les prêteurs.

● Transport & logistique

● Réseau de franchise

● Scope 1 & 3 matériels

● Fonds décarbonation

HEXVIA (DEMECO GROUP) est un acteur majeur du déménagement et de la mobilité des particuliers et des entreprises, opérant à travers un réseau d'agences intégrées et franchisées. Son activité repose sur des opérations de transport intensives, fortement exposées aux enjeux réglementaires, aux attentes des clients grands comptes et aux tensions sur le recrutement des conducteurs.

La démarche de décarbonation a commencé en 2023 avec l'engagement de HEXVIA dans la démarche Objectif CO2 de l'ADEME (scope 1 & 2). Elle a ensuite été renforcée par l'entrée d'Argos Fund au capital via son fonds Climate Action, faisant de la décarbonation un enjeu stratégique pour HEXVIA.

gouvernance carbone

- Un directeur ESG formé à la comptabilité carbone
- Appui de cabinets externes pour pour les premières empreintes carbone
- Constitution d'une équipe pluridisciplinaire regroupant la DSE/RSE, le DAF et le président pour s'approprier la méthodologie et assurer la fiabilité des données
- Suivi mensuel de l'empreinte carbone sur les scopes 1 et 2 et communication des KPI tous les mois au COMEX
- Grande assemblée annuelle pour expliquer la politique RSE à tous les collaborateurs

enjeux

01

→ Maintenir sa position de leader sur le marché dans un secteur très émetteur

02

→ Répondre à la demande croissante de grands donneurs d'ordre (entreprises du CAC 40 notamment)

03

→ Gérer un scope 3 lié aux franchisés et à la sous-traitance (collecte de données, gouvernance, alignement des intérêts, etc.)

04

→ Faire des investissements de transition un avantage compétitif dans le secteur du transport

qualité de la donnée

Les postes les plus matériels dans l'empreinte carbone de HEXVIA (DEMECO GROUP) sont :

- La **flotte de véhicules** en propre
- Les **véhicules du réseau de franchises et de la sous-traitance** (international)
- Les **achats de matériel** (cartons, emballages)

Les leviers déployés pour améliorer la qualité de la donnée sont les suivants :

Scope 1

Avec son engagement dans la démarche Objectif CO2 de l'ADEME depuis 2023, HEXVIA a déployé un plan d'action structuré autour de 4 axes :

- Utiliser des carburants et énergies responsables et moins polluants (biocarburant, HVO, GNV, électrique, rail-route, etc.)
- Renouveler et gérer la maintenance du parc
- Former les chauffeurs à l'éco-conduite
- Organiser et optimiser les trajets

Le tout soutenu par la collecte mensuelle automatique des données de consommation de carburant et de kilométrage de sa propre flotte de véhicules par catégorie de véhicule et par site.

Scope 2

Bien que peu matériel en volume d'émissions, le scope 2 est intégré dans la stratégie de maîtrise énergétique du groupe. Ainsi, HEXVIA (DEMECO GROUP) a déployé un outil pour le suivi intelligent des consommations électriques qui permet de :

- Collecter et centraliser en temps réel les données de consommation énergétique
- Suivre les coûts liés à l'électricité de manière fine
- Identifier les bâtiments énergivores au sein du parc immobilier
- Détecter les anomalies ou dérives de consommation

Cet outil permet de prioriser les actions d'optimisation énergétique et d'orienter ses investissements vers les sites les plus consommateurs. Cette approche favorise une réduction des coûts et une meilleure allocation des ressources.

Scope 3

→ HEXVIA a déployé un programme d'engagement de ses franchisés dans la démarche Objectif CO2, 70% de franchisés engagés à fin 2025, objectif 100% d'ici fin 2026. L'entreprise a aussi mis en place un système de remontée des kilométrages et de consommations de ses franchisés piloté par le service QSE/RSE en interne.

→ Pour la sous-traitance, un travail d'identification des fournisseurs déjà engagés sur le climat est en cours pour récupérer leur donnée carbone ou facteur d'émission spécifique.

→ Pour le matériel acheté (cartons, emballages, etc.), les efforts se concentrent dans la collecte plus systématique de quantités achetées plutôt que de montants dépensés.

cibles de réduction

Avant l'entrée d'Argos Climate Action au capital, les cibles de réduction de HEXVIA étaient sur son scope 1 avec une approche bottom-up en ligne avec la démarche Objectif CO2 : -28% d'émissions en absolu de CO2 à horizon 2026 sur la base des émissions de 2022.

L'arrivée en 2025 d'Argos via son fonds décarbonation, impose à HEXVIA une approche plus globale pour réduire son intensité carbone de 7,5% par an par M€ de CA.

challenges pour la suite

→ Continuer à engager les parties prenantes en interne sur les leviers de décarbonation du scope 1

→ Meilleur pilotage de la sous-traitance par des données spécifiques et faire évoluer les fournisseurs stratégiques vers des partenaires alignés avec leur trajectoire de décarbonation

→ Poursuivre l'engagement des franchisés dans la démarche Objectif CO2

→ Intégrer la croissance du business dans le pilotage de l'intensité carbone

→ Se préparer à un engagement SBTi crédible en 2026

→ Valorisation d'une offre plus bas carbone auprès des clients B2B et B2C

● ESN

● SBTi

● Croissance & build-up

● Données physiques

● EcoVadis Platinum

JEMS est un acteur européen des services data et analytics, dont le modèle repose quasi exclusivement sur l'expertise de ses consultants. Dans ce type d'organisation à forte intensité humaine, l'empreinte carbone est peu liée aux actifs industriels et majoritairement concentrée sur le scope 3, en particulier les déplacements professionnels et les usages numériques.

Ce profil sectoriel présente un paradoxe bien connu des entreprises de services : le carbone y est souvent perçu comme peu matériel, alors même que les exigences climatiques des clients grands comptes se renforcent fortement. Pour JEMS, les engagements SBTi, le reporting carbone et les notations ESG sont devenus des critères structurants dans les appels d'offres, avec un impact direct sur la compétitivité commerciale.

JEMS dispose par ailleurs d'un potentiel d'impact positif chez ses clients (émissions évitées), via une utilisation plus sobre de la donnée et du computing. Ce levier, directement lié au modèle d'affaires, relève toutefois d'une logique différente de la décarbonation de ses propres opérations et implique un double focus, business et climatique, qui complexifie le pilotage d'ensemble.

L'entrée au capital de Meanings Capital Partners, engagé SBTi, en 2023, a constitué un point d'inflexion sur ces deux angles. Elle a conduit à structurer une démarche carbone plus formalisée, dans un contexte de forte croissance organique et de build-ups ciblés, où la lisibilité et la crédibilité de la trajectoire devenaient des enjeux clés.

enjeux

01

→ Maintenir sa compétitivité commerciale face aux exigences clients

02

→ Délivrer des objectifs de décarbonation ambitieux dans un contexte de forte croissance, sur des leviers indirects (scope 3) et parfois peu matériels ; Structurer et fiabiliser la donnée carbone du scope 3

03

→ Intégrer progressivement le critère carbone dans les arbitrages fournisseurs, sans dégrader la performance économique

gouvernance carbone

→ Pilotage centralisé par une responsable ESG rattachée à la direction générale avec des relais opérationnels auprès des fonctions RH, Finance et Opérations

→ Appui d'un expert externe pour sécuriser la méthodologie et accélérer la montée en compétences sur le sujet carbone

→ Réunions mensuelles pour suivre les KPIs ESG et le plan d'action associé

→ Bonus du management indexé en partie sur l'atteinte des KPI ESG

→ Conseil de Surveillance annuel dédié entièrement à la revue de la performance ESG, dont un bloc conséquent sur la décarbonation

→ SLL en place sur le financement unitranche (fonds de dette privé), dont 1 critère sur 3 sur la décarbonation, suivi annuellement

qualité de la donnée

Les postes les plus matériels pour JEMS sont :

Les déplacements professionnels :

~40 %

Le cloud et les achats de matériel IT :

~20 %

Les achats de services :

~20 %

Pour améliorer la qualité de donnée, JEMS a déployé les mesures suivantes :

→ Centralisation des données de déplacements professionnels (train, avion, flotte)

→ Industrialisation de la collecte des données d'achats via des extractions ERP

→ Dépôts tout au long de l'année des factures d'énergie dans un dossier partagé

→ Classification plus fine des achats et services numériques pour ajuster les facteurs d'émissions utilisés

Grâce à cela, JEMS a aujourd'hui une empreinte carbone basée sur près de 60% de données physiques ou spécifiques

cibles de réduction

La définition des cibles a suivi une logique top-down, directement liée à l'engagement SBTi de Meanings Capital Partners.

Scopes 1 & 2 (absolu) :

-58,8 %

entre 2024 et 2034

Scope 3 (cat. 1 et cat. 6 & 7) :

-63,8 % en tCO₂ / ETP

entre 2024 et 2034

La croissance prévue des effectifs a été le facteur déterminant pour choisir une cible en intensité sur le scope 3.

challenges pour la suite

→ Produire et fiabiliser la donnée carbone du scope 3 avec des ressources limitées, en particulier sur les déplacements (professionnels et domicile-travail) et les fournisseurs, malgré une collecte de plus en plus industrialisée

→ Faire du critère carbone un levier réel dans le choix des prestataires, dans un modèle de services où les arbitrages économiques restent dominants et la maturité fournisseurs hétérogène

→ Prendre en compte la maturité carbone pour des opérations de build-ups futures afin de ne pas compromettre la trajectoire de décarbonation



02

La qualité de la donnée carbone

La qualité de la donnée carbone constitue l'un des principaux facteurs de fragilisation des trajectoires de décarbonation, en particulier lorsqu'elles doivent être pilotées dans la durée et mises en regard d'objectifs formalisés. Dans de nombreuses entreprises, la difficulté ne tient pas tant à l'absence de données qu'à leur hétérogénéité, leur instabilité et leur capacité limitée à éclairer les décisions opérationnelles.

Une donnée carbone utile dépasse le simple exercice de reporting pour devenir un outil de pilotage. Elle est actionnable, c'est-à-dire corrélée à des leviers de décarbonation concrets et à des arbitrages opérationnels, comparable dans le temps, reposant sur une méthodologie stable d'une année sur l'autre et, autant que possible, issue de données mesurées ou primaires, plutôt que d'estimations génériques. Selon les postes et les enjeux, cette donnée peut reposer sur différents niveaux de granularité, allant de données monétaires à des données physiques plus fines, mobilisées de manière progressive et ciblée.

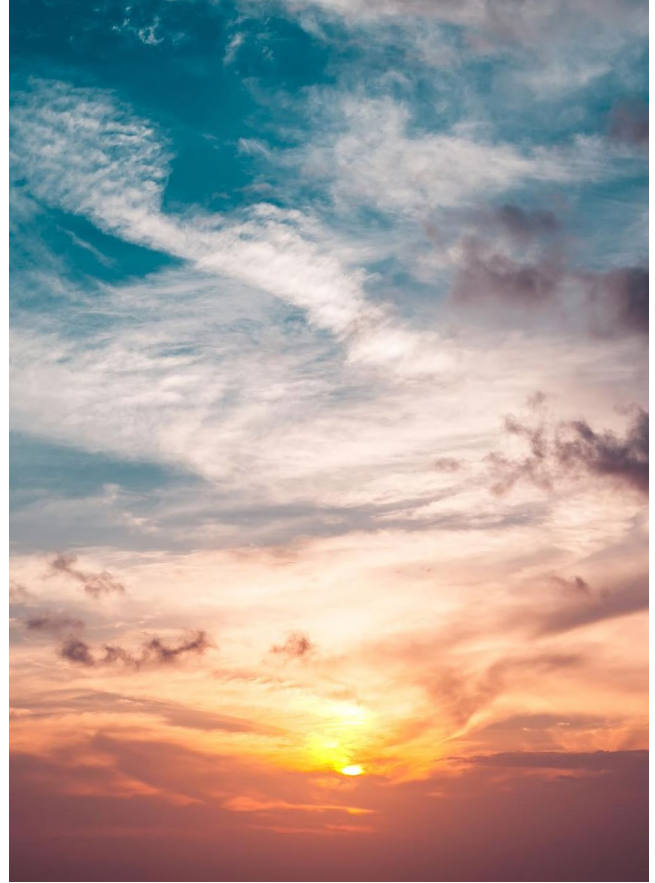
A scope 1 et 2 : des données plus accessibles

Les émissions des scopes 1 et 2 constituent généralement le point d'entrée le plus accessible pour structurer une mesure carbone. Les données associées (consommations de carburants, de combustibles ou d'électricité) sont le plus souvent disponibles, fiables, traçables et relativement stables dans le temps. Elles permettent d'installer rapidement des premiers indicateurs de suivi et d'ancrer la décarbonation dans des leviers opérationnels concrets, tels que l'efficacité énergétique ou l'évolution du mix énergétique.

Pour autant, la relative simplicité de ces scopes peut être trompeuse. Pour des organisations de grande taille ou multi-sites, la mesure des émissions de scopes 1 et 2 peut parfois présenter des difficultés. La multiplication des points de collecte, l'absence de systèmes centralisés et la dépendance aux remontées manuelles peuvent limiter la couverture complète du périmètre et affecter la fiabilité des données. La qualité du suivi repose alors sur la formation des équipes, la mise à disposition d'outils de collecte adaptés et une organisation capable d'assurer la continuité des données dans le temps.

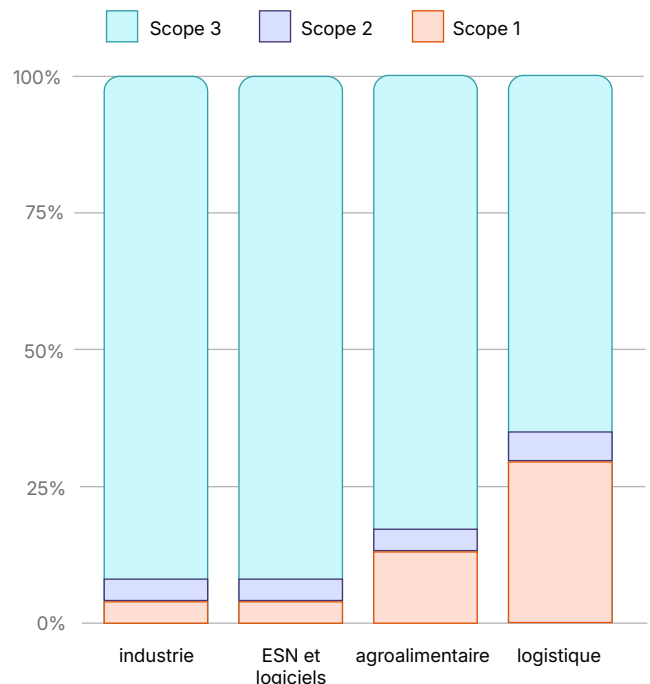
La qualité du suivi repose alors sur la formation des équipes, la mise à disposition d'outils de collecte adaptés et une organisation capable d'assurer la continuité des données dans le temps.

Ces efforts sont structurants pour l'entreprise, puisqu'ils permettent une meilleure connaissance et un pilotage plus efficace de ses consommations énergétiques. Néanmoins, dans la vaste majorité des secteurs, les scopes 1 et 2 ne représentent qu'une part limitée de l'empreinte carbone totale. S'y concentrer exclusivement peut donner une vision partielle des enjeux et conduire à surestimer l'impact réel des efforts engagés.



Ces limites expliquent pourquoi, une fois ce socle posé, l'attention se déplace rapidement vers le scope 3, où se concentrent à la fois les principales émissions et les principaux défis de qualité de la donnée.

Part des Scopes 1, 2 et 3 dans l'empreinte carbone d'entreprises type de 4 macro secteurs



Source : Carbometrix

B scope 3 : concentrer l'effort sur les catégories matérielles où l'influence est possible

Le scope 3 concentre généralement la majorité des émissions, mais aussi la plus grande hétérogénéité de données et de leviers d'action. Chercher à couvrir l'ensemble des catégories avec le même niveau de précision conduit souvent à un effort disproportionné,

sans gain réel en capacité de pilotage. Dans la pratique, une approche fondée sur la loi de Pareto s'impose : une part limitée des postes concentre l'essentiel des émissions et des leviers de réduction.

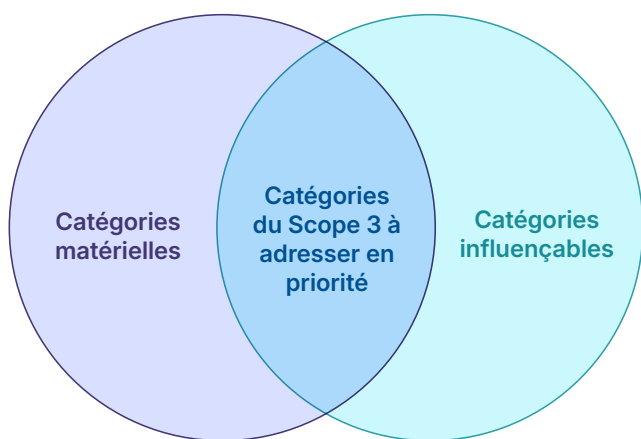
Catégories matérielles du Scope 3 par macro-secteur

	Catégorie du GHG Protocol	Industrie	ESN et Logiciels	Agroalimentaire	Logistique
Scope 3 (amont)	1. Produits et services achetés	Matières premières et intrants	Hébergement Cloud, achats de services numériques, serveurs matériel informatique	Matières premières agricoles, fertilisants	Achat de véhicules, construction d'entrepôts, palettes et consommables
	2. Biens immobiliers				
	3. Activités liées à l'énergie et aux combustibles				Amont de l'énergie (carburant, électricité)
	4. Transport et distribution amont	Approvisionnement lourd		Fret entrant des matières premières	Transporteurs sous-traitants
	5. Déchets générés par les opérations				
	6. Voyages professionnels		Avion et voiture (si non Scope 1) des dirigeants et commerciaux		
	7. Déplacements domicile-travail des employés		Trajets quotidiens		
	8. Actifs en leasing amont				
Scope 3 (aval)	9. Transport et distribution aval	Livraisons vers clients		Livraisons vers magasins et clients	
	10. Transformation des produits semi-finis vendus				
	11. Utilisation des produits vendus	Consommation d'énergie des produits vendus (si applicable)			
	12. Traitement en fin de vie des produits vendus	Fin de vie des produits		Déchets d'emballages	
	13. Actifs en leasing aval				
	14. Franchises				
	15. Investissements				

Identifier ces catégories prioritaires permet de hiérarchiser les efforts de mesure, en réservant les travaux les plus exigeants - collecte de données spécifiques, dialogue fournisseurs, analyses détaillées - aux postes les plus matériels. À l'inverse, des estimations plus simples peuvent rester pertinentes pour les catégories marginales, sans nuire à la crédibilité de l'empreinte globale.

Une fois les catégories matérielles identifiées, il est nécessaire de regarder un deuxième élément essentiel : la capacité d'influence sur les émissions des catégories sélectionnées.

Il est important de concentrer ses efforts sur les catégories matérielles du Scope 3 sur lesquelles l'entreprise a une influence



Prenons l'exemple d'un groupe d'écoles, les déplacements domicile-établissement des élèves constituent souvent l'une des principales catégories du scope 3. Pourtant, il s'agit aussi de l'une des plus difficiles à réduire : l'entreprise dispose d'une capacité d'influence très limitée voire nulle sur le mode de transport quotidien des élèves. À l'inverse, la restauration scolaire, bien que représentant une part moins importante des émissions du scope 3, peut offrir des leviers plus actionnables : choix du prestataire, évolution des menus, part de protéines végétales, lutte contre le gaspillage alimentaire.

Cette double priorisation est un prérequis pour toute montée en qualité de la donnée. Elle conditionne directement la capacité de l'entreprise à investir utilement dans la collecte de données plus fines et prépare le passage vers des approches monétaires ou physiques adaptées aux enjeux réels de la chaîne de valeur.



C empreinte carbone des achats : approche "monétaire" ou approche "physique"

Nous distinguons deux grandes approches possibles à la comptabilité carbone pour les achats : l'approche monétaire et l'approche physique.

-> L'approche monétaire

calcule les émissions à partir des dépenses associées aux achats, multipliées par des facteurs d'émission dans des unités correspondantes.

-> L'approche physique

repose sur des quantités réelles achetées (unités, kilogrammes, tonnes) multipliées par des facteurs d'émission en unité physique (tCO₂/km, tCO₂/kg etc.).

exemple

Une entreprise qui achète des ordinateurs peut, dans un premier temps, estimer ses émissions à partir du montant dépensé pour ces équipements. Si le prix unitaire augmente, par exemple en raison d'une amélioration de la performance ou d'un changement de fournisseur, l'empreinte carbone calculée peut augmenter artificiellement, sans refléter une hausse réelle des émissions.

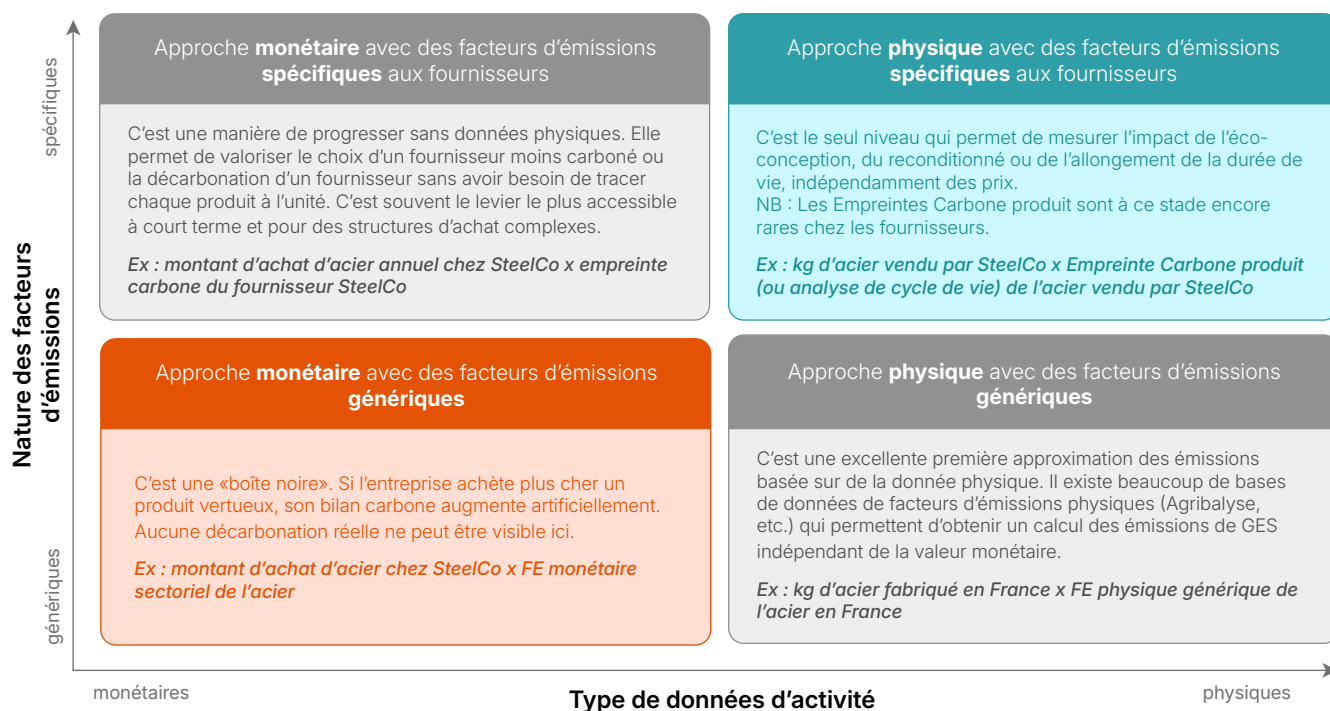
À l'inverse, une approche fondée sur le nombre d'ordinateurs achetés et leur empreinte carbone par produit permet de rendre visibles des leviers tels que l'allongement de la durée de vie, le recours au reconditionné ou l'éco-conception, indépendamment des effets prix.



Comme vu précédemment, les produits et services achetés (Scope 3 catégorie 1) sont généralement un poste d'émission (très) matériel dans l'empreinte carbone des entreprises. Il est donc intéressant de creuser davantage quelle approche choisir et pourquoi ? Et comment mesurer la décarbonation dans chacune des approches ?

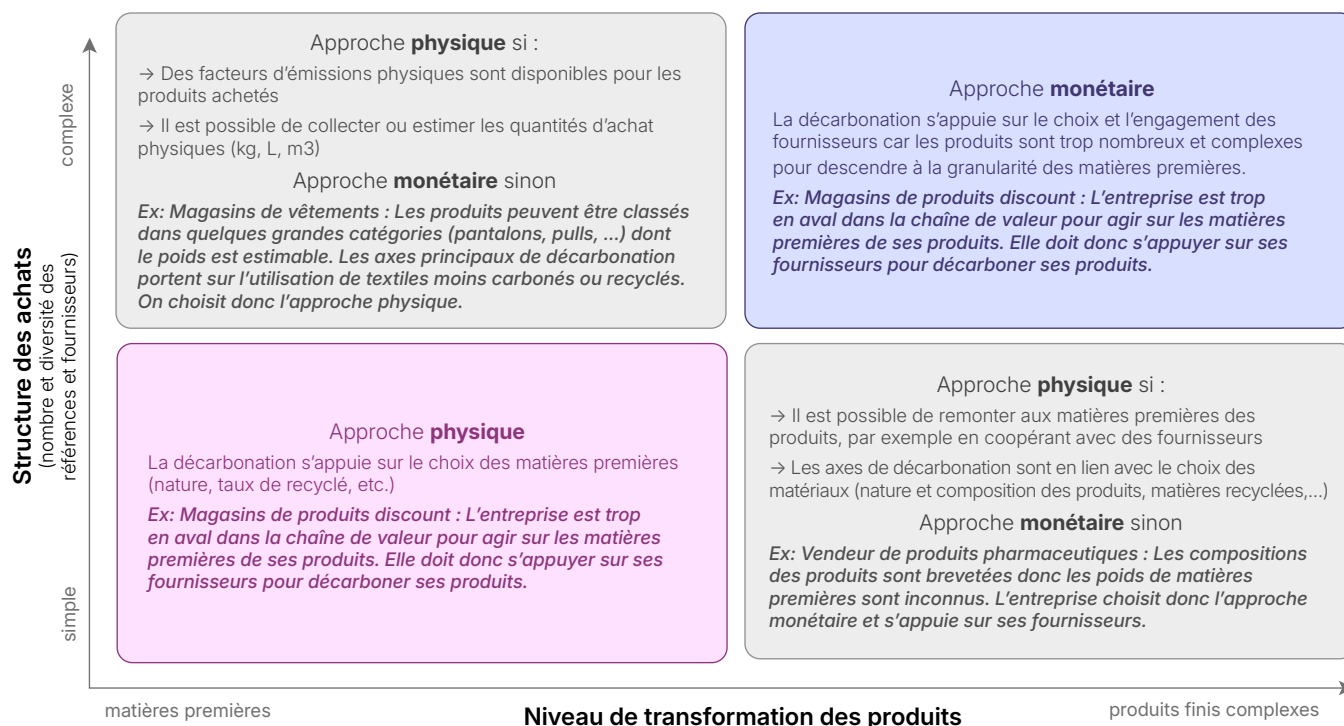
Dans chacune de ces approches, une progression est possible : des facteurs d'émission génériques, vers des facteurs d'émission spécifiques aux fournisseurs, calculés et transmis par ces derniers sur la base de la réalité de leur chaîne de valeur et de leurs opérations.

Achats : comprendre la qualité de la donnée carbone pour mesurer une decarbonation effective



Il est recommandé de sélectionner une des deux approches et de s'y tenir sur plusieurs exercices d'empreinte carbone successifs, car les deux calculs peuvent donner des résultats très différents. L'amélioration de la qualité de donnée et donc la mesure des leviers de décarbonation au sein d'une même approche se fera donc en passant de facteurs d'émissions génériques à des facteurs d'émissions spécifiques. En théorie, l'approche physique est plus précise que l'approche monétaire, car elle s'affranchit des fluctuations de prix et reflète plus directement les volumes d'activité réels. En pratique, il n'est pas toujours possible d'obtenir de ses fournisseurs des données carbone physiques spécifiques. Le graphique ci-dessous propose d'illustrer en fonction de la structure des achats et du niveau de transformation des produits achetés quelle approche choisir et pourquoi.

Choisir l'approche adaptée pour calculer les émissions liées aux achats



NB : si l'entreprise achète majoritairement des services, des logiciels ou des prestations intellectuelles, l'approche monétaire sera la seule pertinente.

D leviers opérationnels pour faire monter la qualité de la donnée carbone

Sur les scopes 1 et 2, les leviers sont généralement les plus accessibles. Le suivi des consommations de carburant via des outils de gestion de flotte permet, par exemple, de remplacer des estimations forfaitaires par des données physiques précises. De même, les relevés de compteurs d'électricité et de gaz constituent une base fiable, à condition d'être intégrés dans un pilotage régulier, souvent mensuel, permettant de détecter les anomalies et de suivre l'efficacité des actions engagées.

Sur le scope 3, les leviers varient selon les parties prenantes concernées et la structure de la chaîne de valeur :

-> Côté fournisseurs,

selon l'approche choisie et les leviers de décarbonation visés, l'enjeu consiste à transformer la dépense monétaire en données d'activité physique, et/ou à substituer des facteurs d'émission génériques par des facteurs spécifiques. Plusieurs pratiques sont observées : intégration de questionnaires carbone dans les outils achats, exigences contractuelles de transmission de données, collecte de données physiques via l'ERP à la facturation, ou recours à des Analyses de Cycle de Vie et des Environmental Product Declarations pour les produits les plus carbonés. Pour le transport amont, les systèmes de gestion du transport (TMS) permettent d'accéder à des données réelles de tonnes-kilomètres, bien plus représentatives que des estimations basées sur les coûts.

-> Côté clients,

la collecte de données physiques est particulièrement pertinente pour les entreprises commercialisant des équipements consommateurs d'énergie. Des capteurs embarqués (IoT, GPS) permettent de

suivre les usages réels, tandis que les systèmes de gestion des livraisons affinent l'empreinte par trajet ou par client. À défaut de données observées, des modèles d'estimation basés sur les caractéristiques techniques des produits constituent une étape intermédiaire crédible.

-> Enfin, pour les collaborateurs,

l'amélioration de la qualité de la donnée repose à la fois sur le passage du monétaire au physique et sur une meilleure complétude. Les plateformes de gestion des déplacements professionnels automatisent la collecte des kilomètres parcourus par mode de transport, tandis que les comptes entreprises auprès des transporteurs facilitent l'accès aux données de consommation. Des enquêtes régulières sur les trajets domicile-travail complètent ces dispositifs pour modéliser les déplacements récurrents.

E ne pas attendre la qualité de donnée pour engager les actions

Les leviers mobilisés pour améliorer la qualité de la donnée carbone, collecte de données physiques, implication des fournisseurs, structuration des systèmes d'information, produisent leurs effets progressivement. Attendre que ces dispositifs soient pleinement opérationnels avant d'engager les actions de décarbonation serait toutefois contre-productif.

Les leviers de réduction eux-mêmes – investissements, transformations des pratiques, évolution des offres – s'inscrivent également dans un temps long, avec un décalage entre leur mise en œuvre et leur traduction dans les indicateurs carbone. Engager des actions sans attendre la donnée parfaite, tout en améliorant progressivement la qualité de la mesure, est donc une condition clé pour progresser.

étude de cas n°3

● Agroalimentaire ● Scope 3 dominant

● ACT Pas à Pas ● SBTi ● B Corp

● EcoVadis ● Données physiques

● Fonds décarbonation

ROUTIN est un groupe agroalimentaire spécialisé dans la fabrication et la commercialisation de marques d'ingrédients pour boissons créatives (sirops, sauces, purées de fruits et poudres pour frappés), avec deux sites industriels en France et une présence internationale dans plus de 100 pays via un réseau de distributeurs. L'entreprise s'est engagée très tôt dans la décarbonation, réalisant son premier bilan carbone dès 2009, bien avant toute obligation réglementaire.

La démarche s'inscrit dans une stratégie RSE profonde et structurée autour de trois piliers environnementaux : climat, eau et biodiversité. L'entrée au capital, en 2024, de nouveaux actionnaires, incluant son actionnaire majoritaire Argos Climate Action, un fonds de décarbonation, marque une accélération décisive avec une exigence claire : réduction annuelle de 7,5% de l'intensité carbone, sous contrainte de calendrier et soutenue par de nouveaux moyens.



enjeux

01

→ Poursuivre une croissance internationale forte tout en alignant l'entreprise sur une trajectoire climatique visant à limiter le réchauffement en deçà de 1,5°C

02

→ Décarboner un scope 3 très dominant et fortement "amont" qui implique de transformer ses filières d'approvisionnement et sa logistique

03

→ Disposer d'une mesure carbone robuste pour piloter les décisions stratégiques

gouvernance carbone

ROUTIN a fait le choix d'une forte internalisation des compétences carbone, considérée comme un prérequis au pilotage réel :

→ Équipe RSE dédiée, incarnée au niveau du comité de direction

→ Formation interne des parties prenantes clés

→ 24 personnes "pilotes carbone" responsables de la collecte des données d'activité et de leur fiabilité

→ Objectifs RSE intégrés aux bonus des cadres (dont 60% liés à la décarbonation) et à l'intéressement collectif

→ Suivi de la décarbonation tous les mois avec validation des montants à engager en lien avec les tonnes évitées

→ Audit annuel du bilan carbone

qualité de la donnée

Les postes les plus matériels du bilan carbone de ROUTIN sont les suivants :

L'achat de matières premières :

~50 %

Le packaging :

~20 %

Le fret :

~15 à 20 %

La qualité de la donnée est pensée comme un outil de pilotage stratégique, non comme un objectif méthodologique. ROUTIN a d'ailleurs atteint 95% de données carbone calculées à partir de données physiques d'activité.

Les leviers déployés par ROUTIN pour améliorer la qualité de la donnée sont les suivants :

→ Réorientation progressive des achats vers des fournisseurs capables de fournir des données traçables et complètes

→ Réorientation des achats de matières agricoles vers des filières engagées et labellisées

→ Travail approfondi avec les fournisseurs de packaging pour collecte de la donnée physique et des ACV (Analyses de Cycle de Vie) quand elles sont disponibles

→ Suivi rapproché des transporteurs en France et à l'international pour utiliser des données physiques spécifiques (tCO₂/(t.km)) et déployer des transports alternatifs (rail, carburants alternatifs) sur certains flux amont et aval

cibles de réduction

ROUTIN a opté pour une approche progressive pour sa décarbonation :

2023

Validation des cibles SBTi sur les scopes 1 & 2 et plan de transition sur le scope 3 grâce à la méthodologie ACT Pas à Pas

2024

Arrivée d'Argos Climate Action et engagement sur une trajectoire à -7,5%/an en intensité carbone par M€ de chiffre d'affaire

2025

Financement par un SLL avec un KPI carbone aligné avec la trajectoire de l'actionnaire et préparation d'une nouvelle soumission SBTi pour le scope 3

challenges pour la suite

→ Collecter de la donnée physique (ACV) auprès de fournisseurs avec des niveaux de maturité hétérogènes

→ Ré-orienter certains achats vers des fournisseurs plus engagés (SBTi, labels, etc.) mais souvent plus chers sans pouvoir pour autant répercuter le surcoût sur le prix (grande distribution, marchés internationaux, etc.)

→ Accentuer la visibilité des enjeux climat et leur compréhension par les clients, afin de poursuivre la valorisation des produits au-delà des avantages économiques réels déjà observés sur ses marchés et de faire de ces engagements RSE un vrai driver de business

étude de cas n°4

● Éditeur logiciel

● SLL

● Données physiques

● Croissance rapide

RCA est un éditeur de logiciels spécialisé dans l'expertise comptable, opérant selon un modèle B2B2B auprès des cabinets d'experts-comptables.

L'entreprise développe à la fois des logiciels on-premise (installés sur le propre réseau IT du cabinet) et une offre SaaS, dans un contexte de forte croissance des effectifs et d'évolution de ses infrastructures (bureaux, serveurs, usages numériques).

L'engagement dans la décarbonation répond à une opportunité business et RH, dans un marché encore peu mature sur ces sujets, et qui s'est structuré avec l'entrée au capital de Quilvest Capital Partners et la mise en place de KPI ESG, dont un critère environnemental lié aux émissions de GES. La démarche est portée par une conviction forte des dirigeants, progressivement intégrée aux enjeux de valorisation de l'entreprise.



enjeux

01

→ Concilier forte croissance et décarbonation (augmentation des effectifs et des surfaces de bureaux)

02

→ Faire de sa décarbonation un levier de différenciation business et de marque employeur

03

→ Fiabiliser la donnée carbone dans un secteur où la majeure partie des émissions sont liées aux achats de biens et de services

gouvernance carbone

→ Pilotage centralisé par une responsable RSE

→ Comité de pilotage RSE composé d'une dizaine de collaborateurs volontaires, représentatifs des postes les plus émetteurs

→ Mobilisation reposant davantage sur la conviction et la culture d'entreprise que sur des incitations financières directes

→ Implication croissante de la direction et des actionnaires, en lien avec les enjeux de valorisation à moyen terme

→ Audit de l'empreinte carbone dans le cadre de l'entrée de l'investisseur, avec revue par le commissaire aux comptes

qualité de la donnée

Les postes les plus matériels dans l’empreinte carbone de RCA sont les suivants :

Les déplacements des collaborateurs :

~45%

Les achats de matériels et de services IT :

~25%

Les autres achats de services :

~15%

Les leviers déployés par RCA pour améliorer la qualité de donnée sur ces postes d’émissions :

→ Basculement d’un outil généraliste vers un accompagnement expert, permettant de mieux arbitrer les choix méthodologiques en faveur de données physiques

→ Déploiement d’une plateforme de gestion des déplacements professionnels

→ Amélioration du suivi des consommations électriques des serveurs locaux

→ Structuration de la routine de collecte des données : après chaque bilan, l’équipe identifie les données qui ont été difficiles à collecter pour mettre en place un système pour les collecter en continu

cibles de réduction

La décarbonation est perçue par RCA comme un avantage concurrentiel dans un secteur où le carbone n’est pas un enjeu ESG matériel. L’ancrage culturel fort de l’ESG dans l’entreprise a toutefois conduit RCA à se fixer des cibles alignées à l’Accord de Paris sans prendre d’engagement formalisé auprès de SBTi par exemple.

Réduction de -30%

en valeur absolue sur les 3 scopes d’ici 2031 sur la base de 2022

SLL

RCA a structuré un Sustainability-Linked Loan concomitamment à l’entrée de Quilvest au capital, et ce prêt agit davantage comme un levier de formalisation et de crédibilisation de sa démarche ESG que comme incitation financière.

→ KPI Environnemental lié au respect de leur trajectoire de décarbonation

Une réflexion est en cours sur l’évolution du KPI vers une cible en intensité pour le scope 3 afin de garder la cible atteignable au vu de la forte croissance prévue.

challenges pour la suite

→ Réduire l’empreinte carbone d’un logiciel qui n’a pas été conçu avec cet objectif

→ Maintenir l’engagement des collaborateurs dans la durée via la communication interne, des actions visibles, etc.

→ Déployer la Charte des Achats responsable pour engager sa chaîne de valeur sur laquelle repose la majorité de ses émissions de GES

→ Obtenir le Label Numérique Responsable avec pour objectifs d’optimiser et de réduire l’impact des outils, usages numériques, équipements et données produites par RCA

03

Le choix des cibles de réduction

Définir des cibles de réduction d'émissions est un choix stratégique, qui engage la crédibilité de l'entreprise et sa capacité à exécuter dans la durée.

Dans un contexte de capital-investissement, ce choix s'inscrit sous contraintes : trajectoires de croissance soutenues, opérations de build-up, horizons d'investissement définis et fortes attentes des différentes parties prenantes en termes de décarbonation.

Les cadres de référence existants offrent des repères utiles, mais ne constituent pas des solutions universelles. L'enjeu n'est donc pas de viser "la meilleure" cible en soi, mais de construire une trajectoire ancrée dans la réalité de l'entreprise, compatible avec l'equity story des partenaires financiers et cohérente avec la vision long terme de l'équipe dirigeante.

A une ambition souvent imposée par les parties prenantes



Ces exigences s'inscrivent fréquemment dans des cadres reconnus, tels que la Science Based Targets initiative, qui vise à aligner les trajectoires de décarbonation avec les objectifs de l'Accord de Paris. C'est se poser d'abord la question de ce qu'on doit faire pour limiter le réchauffement climatique en dessous de 2°, avant de penser à ce qu'on peut faire.

Plusieurs situations illustrent cette dynamique. Certains investisseurs conditionnent leur entrée au capital à l'engagement de l'entreprise dans une trajectoire de décarbonation prescrite, intégrée à leur thèse d'investissement. Du côté de la dette, le Sustainability-Linked Loan constitue souvent le principal levier d'engagement : certains prêteurs en font une condition d'accès au financement et peuvent être prescriptifs sur l'ambition des cibles, allant jusqu'à imposer une trajectoire alignée SBTi.

Cette logique s'étend au-delà du périmètre financier. De grands donneurs d'ordre intègrent désormais la performance carbone comme critère discriminant dans leurs appels d'offres. La SNCF, par exemple, a généralisé l'intégration de critères carbone dans ses appels d'offres, fondés notamment sur un prix interne du carbone, incitant l'ensemble de ses fournisseurs à mesurer et réduire leurs émissions pour rester compétitifs. Enfin, 80% des entreprises du CAC 40 ont des cibles SBTi validées qui les engagent notamment à décarboner leur chaîne de valeur, avec un effet de ruissellement sur leurs fournisseurs.

De grands donneurs d'ordre intègrent désormais la performance carbone comme critère discriminant dans leurs appels d'offres.



B une ambition qui doit s'ancrer dans un plan de transition crédible

En pratique, la fixation de cibles n'est que le point de départ. Sans plan de transition structuré, l'ambition affichée a peu de chances de se traduire en réductions effectives, et le risque de décalage entre discours et réalité opérationnelle est élevé.

Même lorsque les cibles sont imposées, il est indispensable de construire un plan de transition identifiant les leviers de réduction mobilisables, tenant compte des perspectives de croissance et des contraintes opérationnelles. Des méthodologies holistiques, telles que ACT Pas à Pas, peuvent constituer un cadre pertinent pour structurer cette démarche.

Le sujet des plans de transition est abordé plus en détail dans le [guide France Invest "Guide PME : plan de transition climat"](#) (novembre 2025).

Ce travail permet à l'entreprise de mieux appréhender les leviers disponibles, les investissements nécessaires et le calendrier de déploiement des actions, afin de visualiser de manière réaliste la progression de sa décarbonation sur un horizon de cinq à dix ans.

Une fois le plan de transition effectué, l'entreprise aura une meilleure connaissance des leviers disponibles, des investissements financiers et même d'un calendrier de déploiement des mesures pour visualiser la progression de sa décarbonation sur les 5 à 10 prochaines années.

En définitive, viser un haut niveau d'ambition, notamment l'alignement avec l'Accord de Paris, constitue une première étape. La seconde, déterminante, consiste à l'ancrer dans un plan de transition crédible, adossé au business plan, fondé sur des leviers concrets et chiffrés, et porté par une gouvernance claire. Ce compromis permet à l'entreprise d'afficher une ambition souvent plus élevée que si elle s'était limitée à une approche strictement incrémentale, tout en restant plus crédible que si elle s'était engagée sans réelle appréhension de l'effort requis.

L'authenticité de la démarche et son portage au plus haut niveau de la direction constituent d'ailleurs des critères d'appréciation majeurs pour les parties prenantes financières,

soucieuses d'évaluer la capacité réelle de l'entreprise à piloter sa trajectoire dans la durée.

[Voir le Guide des bonnes pratiques pour les financements de dette privée indexés à des critères de durabilité de la Commission Dette Privée de France Invest \(2022\).](#)



étude de cas n°5

- Industrie
- Croissance & build-up
- Économie circulaire
- SBTi
- SLL
- Données physiques
- EcoVadis Bronze

SULO est un groupe avec des activités industrielles et de service dans la Plasturgie, la Métallurgie et le Digital spécialisé dans la précollecte des déchets. L'entreprise conçoit et fabrique plusieurs millions de bacs et corbeilles par an au sein de 4 sites industriels, ainsi que des conteneurs aériens et enterrés sur 2 sites industriels, des compacteurs et presses à balles sur 2 sites industriels, et des solutions digitales associées. Le groupe opère à l'international à travers un réseau d'entités commerciales et de services pour les collectivités et des entreprises de secteurs variés.

Issu d'un carve-out de Plastic Omnium en 2018, SULO (ex Plastic Omnium Environnement) a structuré sa démarche de décarbonation à partir de 2022, sous l'impulsion conjointe de la direction et de son actionnaire principal, Latour Capital. Le groupe affiche aujourd'hui un niveau de maturité ESG avancé : engagement SBTi validé jusqu'en 2030, SLL en place, certification EcoVadis Bronze avec trajectoire Gold, et une expertise technique reconnue sur l'économie circulaire et l'usage de matière plastique recyclée.



enjeux

01

→ Répondre aux fortes attentes de décarbonation des parties prenantes (clients, prêteurs, investisseurs)

02

→ Maîtriser un scope 3 avec une forte exposition à des matières et chaînes de valeurs amont/aval avec des maturités variables

gouvernance carbone

→ Gouvernance centralisée au sein d'une équipe couvrant à la fois RSE et QHSE

→ Appui d'une plateforme externe pour sécuriser la méthodologie et structurer la collecte de donnée et le suivi pour tous les sites

→ Reporting mensuel et trimestriel pour les principaux contributeurs des scopes 1, 2 et 3

→ Bonus du management indexé sur l'atteinte des KPI ESG

qualité de la donnée

Les postes les plus matériels dans l'empreinte carbone de SULO sont issus du Scope 3 :

→ Les achats de **matières premières** (plastique et acier majoritairement)

→ Le **transport amont/aval** (fournisseurs/usines et depuis SULO vers ses clients)

→ Les **composants** pour les bacs

Pour améliorer la qualité de la donnée et faire baisser les émissions sur ces postes, SULO a déployé les mesures suivantes :

→ Développement de EPD (Environmental Product Declaration) validées par des tiers indépendants sur les produits les plus émetteurs (conteneurs en acier)

→ Déploiement d'outils de mesure des émissions liées au transport

→ Calculateur CO2 pour les bacs et développement "d'ÉcoCouleurs"

→ Prix interne du Carbone pour certains projets notamment pour des appels d'offre de fournisseurs

→ Réemploi de composants de bacs et de systèmes constructifs pour les points d'apport volontaires lors d'opérations de retrofit

En 2025, suite à un gain en précision sur l'empreinte carbone de leurs produits et à des ajustements de facteurs d'émissions, SULO a décidé de recalculer ses bilans carbone entre 2021 et 2024. SULO souhaite ainsi suivre la décarbonation réelle de ses opérations et éviter les effets de "décarbonation artificielle" par l'amélioration de la qualité de la donnée.

cibles de réduction

SULO a choisi de s'engager auprès de SBTi, et a ainsi opté pour l'approche top-down dans la fixation de ses cibles de réduction, en la combinant avec une approche bottom-up par levier pour assurer la soutenabilité de l'engagement pris.

Pour le scope 3, au regard des perspectives de croissance du groupe, une cible en intensité a été choisie.

SLL

SULO a intégré sa trajectoire carbone au cœur de son SLL : le respect de la trajectoire SBTi définie représente plus de 50% des gains potentiels en cas d'atteinte des objectifs.

challenges pour la suite

→ Gérer le décalage entre leur ambition de décarbonation et les demandes spécifiques de certains clients peu sensibles au recyclé (matière vierge nécessaire pour certains coloris)

→ Donner plus de visibilité à leur démarche auprès de leurs clients pour pouvoir la valoriser avec le message : les progrès sur le Scope 3 de Sulo impactent positivement le Scope 3 de ses clients

→ Augmenter la qualité des données et la traçabilité de leur chaîne de valeur pour mieux mesurer le taux de matière recyclée achetée

→ Valoriser le "scope 4", les émissions évitées, porté par tous leurs efforts de circularité et de réemploi



04

piloter la trajectoire carbone dans un contexte de croissance

La croissance peut constituer l'un des principaux défis pour piloter une trajectoire de décarbonation. En effet, croissance organique soutenue, augmentation rapide des volumes d'activité ou stratégies de build-up successives modifient en permanence le périmètre d'émissions et rendent plus difficile la lecture de la performance carbone. Une baisse de l'intensité carbone peut ainsi coexister avec une hausse des émissions absolues (voir exemples en

illustration). Les opérations de croissance externe accentuent encore ces tensions. Elles peuvent remettre en cause une trajectoire définie ex ante, imposer des recalculs de baseline et mettre à risque le respect des engagements si elles ne sont pas anticipées.

exemple n°1

Croissance organique et baisse d'intensité

Une entreprise réalise 100 M€ de chiffre d'affaires pour 10 ktCO₂e, soit une intensité de 100 tCO₂e / M€. En un an, son chiffre d'affaires double à 200 M€, tandis que l'intensité carbone de ses produits baisse de 25 %, à 75 tCO₂e / M€.

Les émissions absolues atteignent alors 15 ktCO₂e.

L'entreprise se décarbone en intensité, mais ses émissions totales augmentent sous l'effet de la croissance.

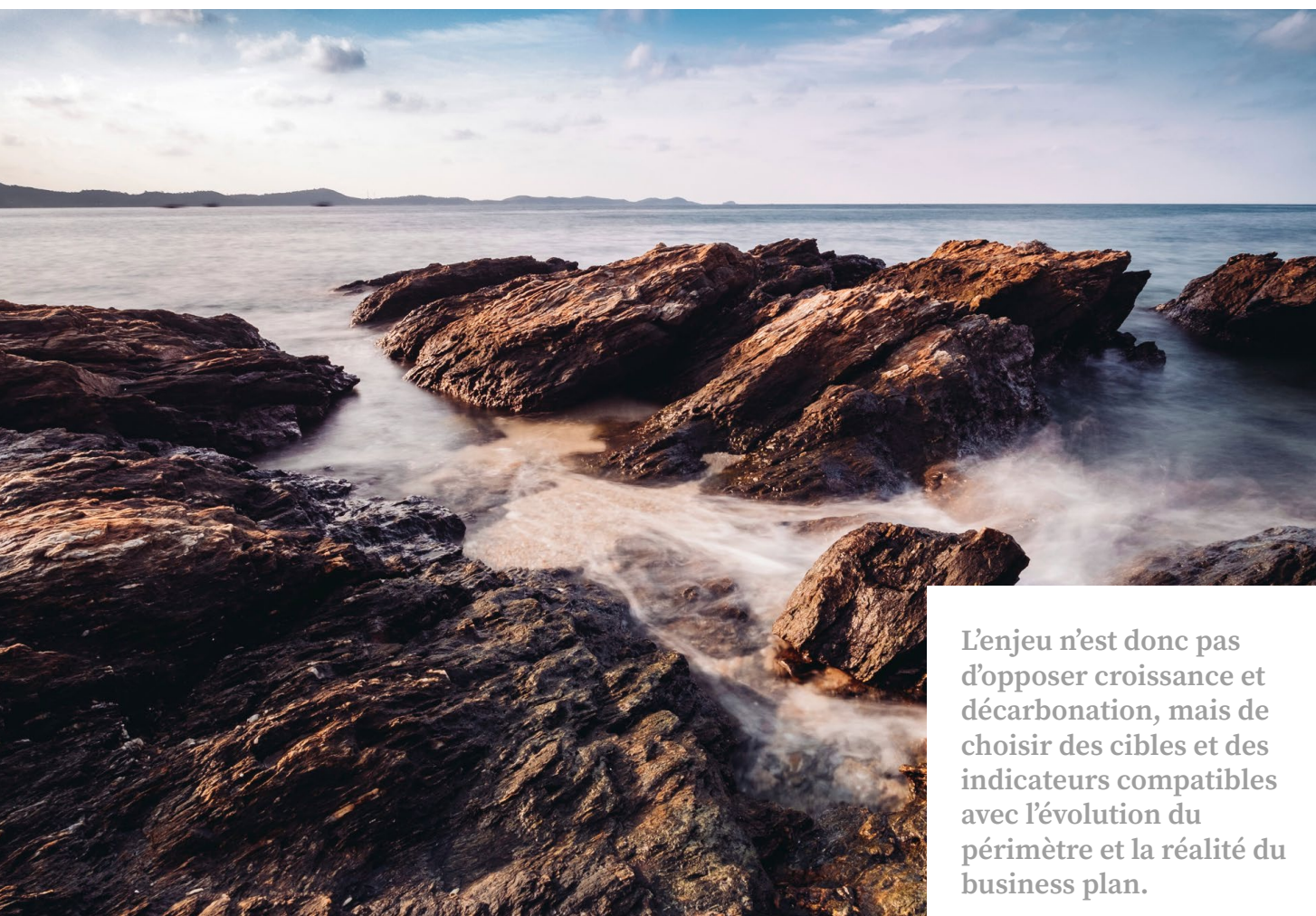
exemple n°2

Build-up et baisse d'intensité consolidée

Une entreprise réalise 100 M€ de chiffre d'affaires pour 10 ktCO₂e (100 tCO₂e / M€). Elle acquiert une entreprise de 50 M€ de chiffre d'affaires, dont l'intensité carbone est deux fois plus faible (50 tCO₂e / M€).

Après acquisition, le groupe génère 150 M€ de chiffre d'affaires pour 12,5 ktCO₂e, soit une intensité consolidée de 83 tCO₂e / M€.

L'intensité baisse, alors même que les émissions absolues augmentent et que l'entreprise mère n'a pas mis en œuvre d'actions de décarbonation.



L'enjeu n'est donc pas d'opposer croissance et décarbonation, mais de choisir des cibles et des indicateurs compatibles avec l'évolution du périmètre et la réalité du business plan.

A la prise en compte de la croissance dans le cadre d'un engagement SBTi

Le contenu de ce paragraphe s'appuie sur la version du 'Corporate Net Zero standard v1.3' de la SBTi en vigueur au moment de la publication de ce rapport. Ce standard est en cours de révision et une nouvelle version devrait être publiée d'ici mi-2026. A noter que les entreprises pourront continuer de soumettre des objectifs en s'appuyant sur le standard v1.3 jusqu'à fin 2027, le nouveau standard v2 ne deviendra obligatoire qu'à partir du 1er janvier 2028. Pour plus d'informations sur le processus de révision en cours et les changements potentiels introduits par la nouvelle version, vous pouvez vous référer à [cet article](#).

Tenir compte des projections de croissance de l'entreprise avant de prendre un engagement SBTi est nécessaire pour s'assurer que les engagements seront tenables et pour arbitrer entre les différentes options qui existent pour se fixer des objectifs sur le scope 3.



→ Scopes 1 & 2

Pour les émissions sous contrôle direct de l'entreprise (scopes 1 et 2), le cadre SBTi impose par défaut une réduction linéaire en valeur absolue de -4,2 % par an en moyenne à partir de l'année de référence 2020, quelle que soit l'évolution de l'activité. Des exceptions existent toutefois dans certains secteurs spécifiques, via des trajectoires sectorielles autorisant des cibles en intensité lorsque celles-ci sont scientifiquement justifiées. Pour le scope 2, lorsque les émissions sont calculées selon l'approche **market-based***, le recours à des certificats de garantie d'origine permet de refléter l'achat d'électricité renouvelable et peut ainsi contribuer à la réduction des émissions comptabilisées, en complément, et non en substitution, des efforts de sobriété et d'efficacité énergétique.

→ Scope 3

Sur le scope 3, qui concentre généralement la majorité des émissions, le cadre SBTi offre davantage de flexibilité, mais rend l'arbitrage plus complexe. Une fois les catégories les plus matérielles identifiées, trois options sont possibles pour se fixer des objectifs :

- une cible de réduction en valeur absolue
- une cible en intensité
- une cible fondée sur l'engagement des fournisseurs et des clients.

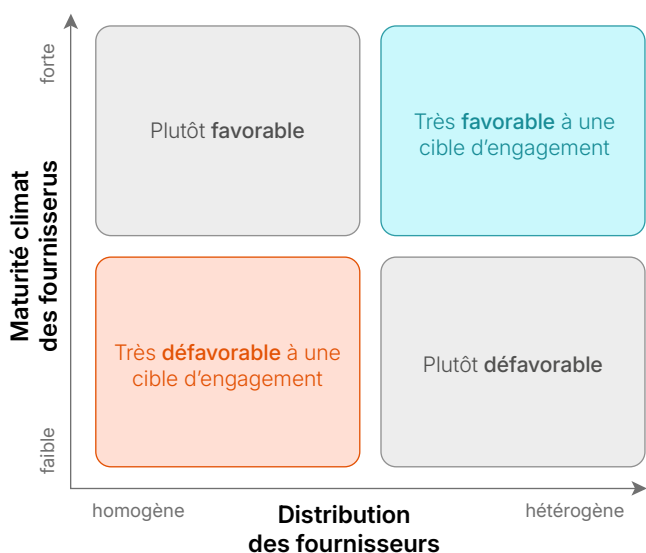
Il s'agit alors de choisir l'option qui sera la plus réaliste à atteindre et à piloter.

**Le GHG Protocol distingue deux méthodes de comptabilisation des émissions du scope 2. L'approche location-based reflète l'intensité carbone moyenane du réseau électrique local auquel l'entreprise est raccordée. L'approche market-based prend en compte les choix contractuels d'approvisionnement en électricité de l'entreprise, notamment via l'achat de certificats de garantie d'origine ou de contrats d'électricité renouvelable. Les deux approches sont complémentaires : la première reflète la réalité physique du mix électrique, la seconde traduit les décisions d'achat et les signaux envoyés au marché de l'électricité.*



→ Lorsque les émissions sont concentrées sur un nombre limité de fournisseurs stratégiques disposant d'une maturité climat suffisante, une cible d'engagement fournisseurs peut constituer une voie crédible et opérationnelle. À l'inverse, une base fournisseurs fragmentée, hétérogène ou peu mature rend ce type d'approche plus laborieuse (voir illustration).

Engager ses fournisseurs : un enjeu de maturité et de répartition des volumes d'achats



→ Le choix entre cible en valeur absolue et cible en intensité doit quant à lui être éclairé par la trajectoire de croissance anticipée. Pour faire simple et sans rentrer dans les détails, en cas de croissance organique anticipée supérieure à ~5% par an, un objectif en intensité sera plus facile à atteindre qu'un objectif en valeur absolue, et inversement si la croissance organique anticipée est inférieure à ~5% par an.



B anticiper et intégrer la croissance externe

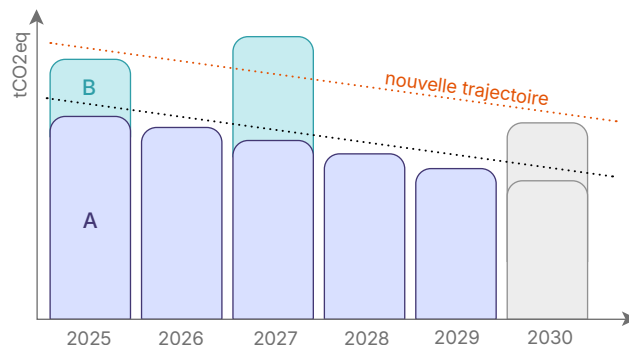
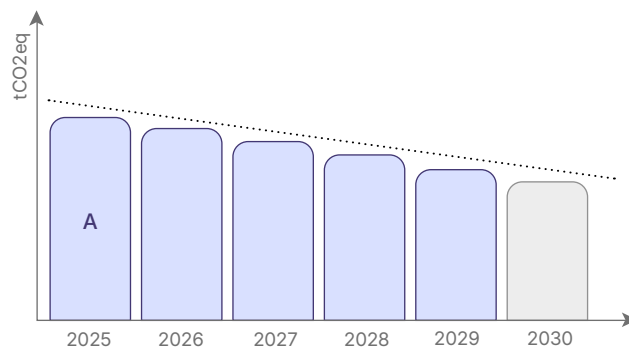
Les opérations de croissance externe constituent l'un des principaux facteurs de complexité des trajectoires de décarbonation, en particulier lorsqu'elles interviennent après la définition d'objectifs de réduction formalisés. L'acquisition d'une nouvelle entité nécessite d'anticiper l'impact sur la trajectoire d'émissions, afin d'éviter une vision faussée par la modification du périmètre des émissions.

Le principe de rebaselining consiste à ajuster la trajectoire de référence afin d'intégrer les émissions de la cible acquise. En pratique, cette opération est loin d'être neutre.

→ En cas d'engagement SBTi, les règles de rebaselining sont strictes et limitent les marges de manœuvre:

- Un rebaselining est nécessaire dès lors qu'une acquisition ou une cession modifie les émissions de la base year de plus de 5%.
- L'entreprise doit alors recalculer les émissions de sa base year pour tenir compte du changement de périmètre ou de méthodologie. Cela s'avère parfois compliqué car il faut pouvoir remonter un historique d'émissions pour l'entité acquise (voir illustration).
- Enfin, l'entreprise doit vérifier si les objectifs SBTi qu'elle a fixés sont toujours valables au regard de cette nouvelle base.

→ Lorsque la trajectoire de décarbonation n'est pas encadrée par un standard prescriptif, des pratiques de marché plus pragmatiques se dégagent. Il est ainsi fréquent que les entreprises et leurs actionnaires ne procèdent à un rebaselining que lorsque les opérations de croissance externe dépassent un seuil de matérialité, généralement situé entre 10 et 15 % du chiffre d'affaires ou des émissions de GES de l'entreprise acquéreuse. En deçà de ce seuil, l'impact est souvent absorbé dans la trajectoire existante, afin de préserver la lisibilité et la stabilité des objectifs.



Principe du rebaselining selon SBTi

2025 : base year, année de référence pour SBTi

2027 : année du 1er reporting post build up

2030 : année cible pour l'atteinte de l'objectif SBTi

En **2025**, l'entreprise A a pris en engagement SBTi à horizon 2030.

En **2026**, l'entreprise A fait l'acquisition l'entreprise B.

En **2027**, l'entreprise A doit intégrer l'entreprise B dans le périmètre de son engagement SBTi. Pour cela, les émissions de B en **2025**, doivent être ajoutées à la base des émissions A et la **cible de A+B pour 2030** recalculée sur cette base.

Quel que soit le cadre retenu, ces pratiques soulignent un point clé : la trajectoire carbone ne peut être sécurisée ex post. La capacité d'une entreprise à intégrer une acquisition dépend étroitement de la maturité carbone de la cible, de la qualité de ses données et du potentiel réel de décarbonation de ses activités. C'est pourquoi l'évaluation de ces éléments en phase de due diligence devient déterminante, non seulement pour estimer l'impact carbone immédiat d'un build-up, mais aussi pour apprécier sa compatibilité avec les engagements climatiques du groupe dans la durée et estimer les éventuels coûts associés.

étude de cas n°6

- B2C
- Maroquinerie & accessoires
- Scope 3 dominant
- Forte croissance
- Traçabilité des matières premières

CABAIA est une marque française d'accessoires et de bagagerie en forte croissance, dont le modèle repose sur la conception de produits, une production externalisée et une distribution multicanale. Comme pour la majorité des marques de produits de consommation, son empreinte carbone est largement dominée par le scope 3, en particulier les matières premières, la fabrication des produits et le transport amont.

La décarbonation s'inscrit de longue date dans l'ADN de l'entreprise, portée par une conviction forte des dirigeants fondateurs. CABAIA est société à mission, certifiée B Corp, dispose d'une équipe RSE dédiée, et mène déjà des analyses de cycle de vie à grande échelle sur ses produits. Cette approche se traduit également par des choix structurants du modèle économique, tels que la garantie à vie des sacs, le développement d'une offre de seconde main et une attention renforcée à la durabilité des produits.

L'entrée des investisseurs a permis de structurer et renforcer cette démarche existante, avec l'objectif de passer d'initiatives déjà avancées à une trajectoire carbone plus lisible et pilotable, compatible avec la poursuite d'une forte croissance.



enjeux

01

→ Concilier une croissance forte et une trajectoire de réduction des émissions

02

→ Augmenter la qualité de la donnée carbone dans un contexte de supply chain à l'international (principalement Asie) et de transparence limitée de la chaîne d'approvisionnement sur ces sujets

gouvernance carbone

→ Pilotage centralisé par une direction RSE en lien étroit avec les équipes produit, achats, et supply chain

→ Appui de prestataires externes sur les ACVs, pour structurer le bilan carbone et accompagner la montée en maturité méthodologique, à la fois en interne et chez les fournisseurs

→ Implication progressive de la direction et des investisseurs dans les arbitrages clés

→ Intégration des enjeux carbone dans les décisions de conception produit et de sourcing (ADN de la marque)

qualité de la donnée

Le scope 3 représente 87% des émissions de l'entreprise, au sein duquel les postes prépondérants sont :

→ L'achat de **matière premières**

→ La **fabrication sous-traitée**

→ Le **transport amont et aval**

Pour améliorer la qualité de la donnée sur ces postes d'émissions, CABAIA a déployé les leviers suivants :

→ Réalisation d' ACVs (Analyses de Cycle de Vie) pour les produits de son catalogue

→ Standardisation des demandes de fiches de composition complètes pour chaque nouveau développement produit réalisés avec ses fournisseurs

→ Remonter la chaîne de valeur en travaillant sur l'engagement des fournisseurs (plan de décarbonation financé pour 4 fournisseurs de rang 1 et 2)

→ Collecte des données physiques pour le transport amont (tonnes de produits transporté, km, modes de transport et taux de remplissage)

Le sujet le plus opaque reste le transport aval : CABAIA passe par un agrégateur logistique auprès duquel il n'est pas encore possible de récupérer le nombre de colis distribués, le poids moyen, le tout ventilé par mode de transport avec les distances parcourues associées.

cibles de réduction

Compte tenu de ses prévisions de croissance, CABAIA n'a pas pris d'engagement pour l'instant, les options de cibles pour son scope 3 notamment paraissant hors d'atteinte.

CABAIA a calculé sa cible de décarbonation à horizon 2033 en partant de sa croissance projetée à cet horizon (en faisant l'hypothèse d'une croissance linéaire des émissions avec le chiffre d'affaires). CABAIA a l'ambition d'être à -20% en termes d'émission absolues par rapport à ce scénario.

L'objectif de CABAIA est d'accélérer sur l'éco-conception et la circularité pour découpler autant que possible sa croissance économique de celle de ses émissions de GES.

challenges pour la suite

→ Structurer une gouvernance pour soutenir cette ambition de décarbonation

→ Arbitrer entre éco-conception et qualité des produits face à des matières recyclées plus vertes mais plus fragiles

→ Répliquer le travail de transparence engagé avec ses fournisseurs clés pour améliorer la qualité de la donnée de son scope 3

05

l'intégration de la décarbonation dans les conditions de financement (SLL)

Les Sustainability-Linked Loans (SLL) traduisent une évolution majeure de la place du carbone dans la relation de financement. Ces dispositifs reposent généralement sur un nombre limité d'indicateurs ESG (trois à cinq en moyenne), parmi lesquels le carbone figure quasi systématiquement, reflétant son rôle central dans l'appréciation du risque extra-financier par les prêteurs.

En liant l'octroi et les conditions financières du crédit à l'atteinte d'objectifs climatiques, les SLL transforment

la trajectoire de décarbonation en un engagement contractuel, suivi et évalué dans le temps. Pour les entreprises, ils mettent sous contrainte l'ensemble des choix - sélection des indicateurs, niveau d'ambition, qualité de la donnée, organisation interne - et constituent un test de robustesse de la démarche. Lorsque ces paramètres sont insuffisamment alignés avec la maturité réelle de l'entreprise et ses perspectives d'évolution, le dispositif peut voir son effet incitatif s'éroder et perdre en capacité à mobiliser durablement les équipes dirigeantes.

A s'engager dans un SLL avec une maturité carbone encore limitée

De nombreuses entreprises sont contraintes de s'engager dans un Sustainability-Linked Loan alors que leur maturité carbone reste encore partielle : empreinte récente (voire pas d'empreinte), couverture incomplète du scope 3, méthodes en cours de stabilisation. Les pratiques de marché montrent que ce niveau de maturité n'est pas bloquant en soi, à condition que la nature des engagements pris la première année soit adaptée à cette réalité.

En pratique, de nombreux prêteurs acceptent que la première année repose sur une obligation de moyens. Le déclenchement du bonus ou du malus est conditionné à la réalisation d'actions structurantes, telles que la production d'une empreinte carbone consolidée, la formalisation d'un plan de transition associé à des objectifs annuels ou la mise en place d'une gouvernance dédiée. Cette approche permet de sécuriser la baseline et de prendre le temps de construire une trajectoire crédible avant d'engager l'entreprise sur des objectifs chiffrés de réduction.

Il est aussi fréquent que les KPIs carbone portent dès la première année sur les scopes 1 et 2, tandis que les KPIs relatifs au scope 3 n'interviennent qu'à partir de la deuxième année après le closing, afin de laisser le temps à l'entreprise de monter en maturité sur la qualité de sa donnée scope 3 et sur l'identification de leviers pertinents.



B choisir les KPIs du SLL en lien avec la qualité de la donnée carbone

Les KPIs carbone de SLL distinguent quasi systématiquement les scopes 1 et 2 du scope 3. Cette différenciation reflète directement les enjeux présentés dans la partie consacrée à la qualité de la donnée carbone (accès à la donnée et niveau de contrôle sur les sources d'émissions).

→ Pour les scopes 1 & 2,

une cible unique de réduction des émissions combinant les 2 scopes est généralement choisie, avec un objectif qui peut être en valeur absolue ou en intensité. Une pratique intéressante consiste à remplacer cette cible de réduction des émissions par un KPI proxy opérationnel pertinent facilitant ainsi le pilotage, par exemple :

- économies d'énergie ou réduction des consommations (scope 2)
- évolution du parc de véhicules (remplacement de véhicules thermiques par des véhicules électriques ou hybrides – scope 1)
- part d'énergie renouvelable dans le mix énergétique (scope 2)

→ Pour le scope 3,

les KPIs couvrent généralement les catégories d'émissions matérielles et reposent le plus souvent sur des proxys dérivés des leviers de décarbonation engagés, par exemple :

- part de matières recyclées ou bas carbone dans les produits ou les achats
- part de produits de seconde main réparés et revendus
- part des achats auprès de prestataires avec une trajectoire de décarbonation validée par SBTi

C le défi du pilotage annuel : gérer les fluctuations de la décarbonation

Dans le cadre d'un Sustainability-Linked Loan, la trajectoire de décarbonation n'est pas seulement un engagement de long terme : elle devient un objet de pilotage annuel contractuel, conditionnant l'application de mécanismes financiers. Cette contrainte introduit une tension structurante entre la logique des dispositifs financiers - fondés sur des objectifs annuels clairs et comparables - et la réalité opérationnelle de la décarbonation, par nature non linéaire.

En pratique, les SLL reposent fréquemment sur des cibles annuelles de réduction linéaires, exprimées en réduction d'émissions absolues ou en intensité. Cette approche présente l'avantage d'être simple à structurer, à suivre et à auditer.



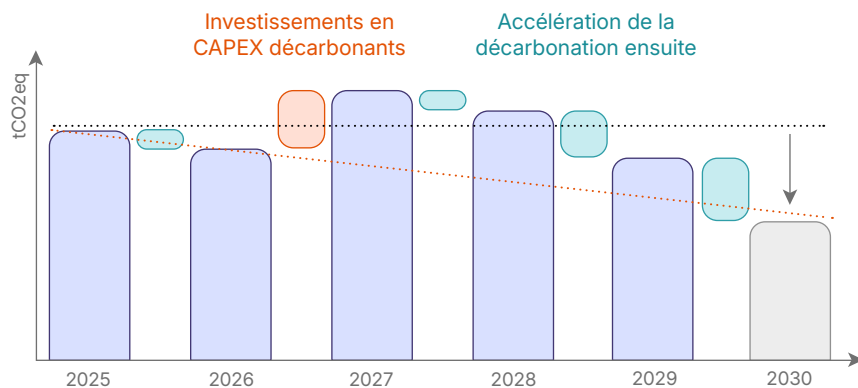
Toutefois, cette linéarité est dissonante avec la réalité des trajectoires de décarbonation. Les réductions d'émissions interviennent rarement de manière régulière : elles sont souvent liées à des investissements ponctuels, à des changements contractuels (énergie, transport) ou à des renouvellements d'actifs, dont les effets se matérialisent avec un décalage dans le temps. Cette dissymétrie expose les entreprises à des écarts temporaires, indépendamment des efforts réellement engagés.

Les trajectoires de décarbonation sont souvent présentées comme des réductions linéaires dans le temps...



Pour atténuer cet effet, certains dispositifs introduisent des mécanismes d'ajustement sans remettre en cause la trajectoire globale. Parmi les pratiques observées figure notamment la logique d'overshoot : lorsqu'une réduction annuelle n'est pas atteinte, le surplus d'émissions est reporté sur les années suivantes, ce qui conduit à ajuster la pente de réduction.

...mais en réalité, la décarbonation n'a rien de linéaire



Ces dispositifs sont généralement assortis de seuils de tolérance, qui permettent de gérer la non-linéarité sans pénaliser l'entreprise systématiquement en cas de défaut de l'objectif de décarbonation.

D les clauses de revoyure : l'outil de sécurisation du SLL

Au-delà des écarts liés à la non-linéarité, les trajectoires carbone peuvent être affectées par des évolutions structurelles : opérations de build-up, amélioration brutale de la qualité de la donnée carbone, changements méthodologiques ou évolution des référentiels. Les prêteurs interrogés convergent sur un point : un SLL robuste doit intégrer ex ante des mécanismes de sécurisation, afin d'éviter que ces évolutions ne rendent la trajectoire mécaniquement inatteignable ou ne fragilisent la crédibilité du dispositif.

Les clauses de revoyure répondent à cet objectif. Elles permettent d'ajuster certains paramètres du SLL dans des situations précisément définies, sans remettre en cause l'engagement de fond ni la logique incitative du financement. Elles constituent ainsi un outil de gestion partagée du risque, tant pour l'entreprise que pour le prêteur.

Trois cas d'usage ressortent de manière récurrente des retours de terrain :

→ Les opérations de croissance externe significatives

susceptibles de modifier substantiellement le périmètre d'émissions

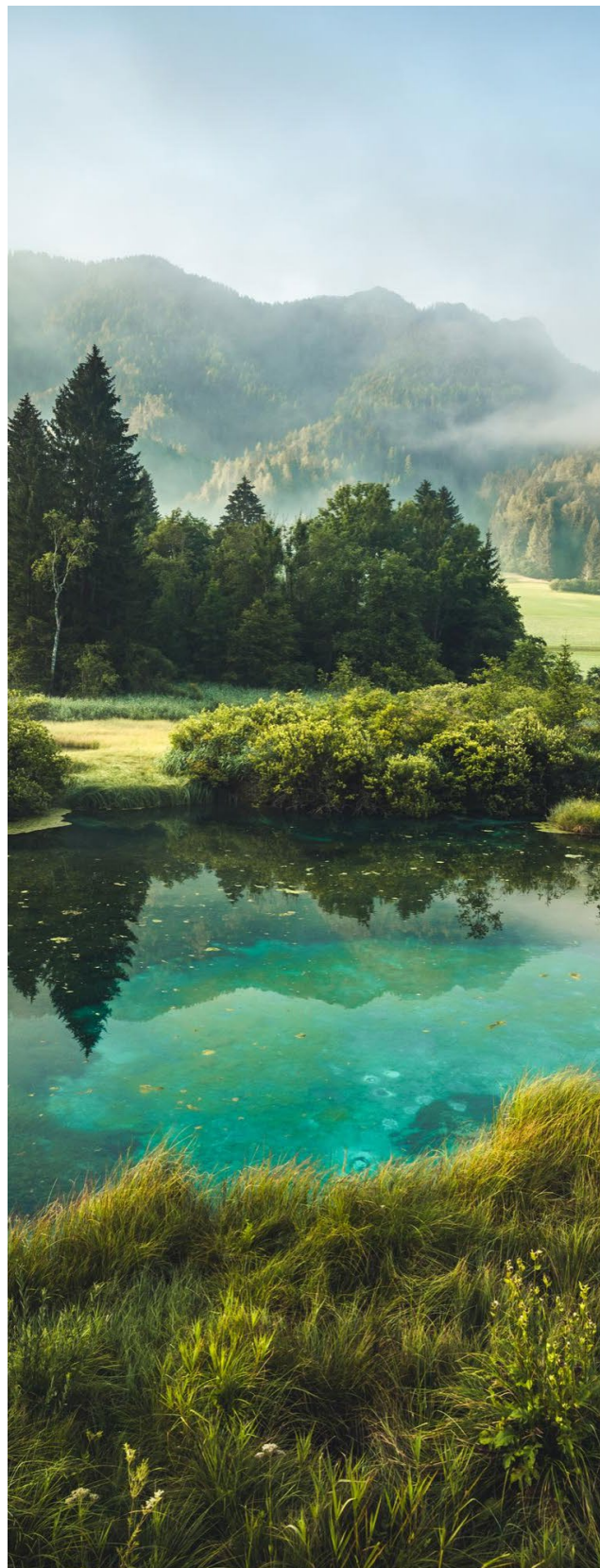
→ Les évolutions rapides de la qualité de la donnée

notamment sur le scope 3, qui peuvent entraîner des révisions importantes des niveaux d'émissions mesurées

→ Les changements méthodologiques

lorsqu'ils ont un impact matériel sur le calcul de l'empreinte carbone

Dans tous les cas, les prêteurs insistent sur la nécessité d'un encadrement strict de ces clauses : seuils déclencheurs clairs, délais définis, documentation transparente et, le cas échéant, validation par un tiers indépendant. L'enjeu n'est pas d'introduire une flexibilité permanente, mais de préserver la crédibilité et la comparabilité du SLL dans le temps.





conclusion

La décarbonation des entreprises accompagnées par le capital-investissement n'en est plus à ses débuts. L'alignement stratégique est largement acquis, les cadres de référence existent, et les attentes des investisseurs comme des prêteurs se sont structurées. Pour autant, le passage à une trajectoire réellement pilotable reste un défi pour la plupart des entreprises, en particulier celles qui conjuguent forte croissance, opérations de build-up et ressources contraintes. Il s'agit en effet de faire de la mesure carbone un véritable outil de pilotage, et non un simple exercice de conformité. Cela suppose d'accepter une montée en qualité progressive, d'ancrer le sujet dans les instances de décision existantes, et de construire une relation de transparence avec les investisseurs et les prêteurs sur les difficultés rencontrées comme sur les progrès accomplis.

Les entreprises qui réussiront cette transition seront celles qui auront su articuler ambition et réalisme, en choisissant des trajectoires compatibles avec leur modèle économique et en se donnant les moyens de les tenir dans la durée, notamment sur la collecte et la qualité de la donnée carbone. Dans un contexte où la crédibilité des engagements climatiques est de plus en plus scrutée, cette capacité d'exécution deviendra un facteur différenciant, tant pour l'accès aux financements que pour la valorisation à la sortie.

auteurs



Agathe Martinot
Manon Gaillard
Marie David
Marion Paty
Maylis Fournier
Carbometrix

Simon Guichard
Argos Fund

Ombeline Van-Isacker
Azulis Capital

Quentin Faulconnier
Latour Capital

Sarah Mathieu-Comtois
Meanings Capital Partners

Daniel Toledano
Quilvest Capital Partners

Julie Petithomme
Abenex

Daniel Staudegger
Thomas Haller
Allianz Global Investor

Fleur Masterman
Jean-André Hebel
Groupe BPCE

Laurent Hyver
Crédit Mutuel Equity

Florent Melis
Eurazeo

Antoine Joint
Siparex

Vincent Lemaître
Tikehau Capital

Caterina Romanelli
Weinberg Capital Partners

Raphaël Deléarde
Zencap Asset Management

Marie-Alphée D'Yvoire-Fourcade
CABAIA

Yannick Mabicka
HEXVIA (DEMECO GROUP)

Marie Cauchy
Thomas Henaut
RCA

Stéphanie Charvoz
ROUTIN

Loïc Chavaroche
Groupe Sterne

Laurent Eberhard
Perrine Basset
SULO



contributeurs



à propos



France Invest, association professionnelle, rassemble une communauté de femmes et d'hommes qui fait le pont entre l'épargne et l'économie, déploie ses ressources financières et ses expertises pour rendre plus robustes les startups, PME, ETI françaises. Elle s'attache à rendre la croissance vertueuse, à créer des emplois, réindustrialiser, soutenir l'économie des territoires et construire les infrastructures de demain. Les 460 actionnaires professionnels membres de France Invest sont des partenaires de proximité, implantés dans tout le pays. Véritables entrepreneurs parlant aux entrepreneurs, ils accompagnent les entreprises sur le chemin de la croissance en les aidant à opérer virages stratégiques et transformations sur le long terme.

Soucieuse de fortifier son industrie, France Invest veille à toujours être en phase avec les attentes des investisseurs, des entreprises et de la société pour renforcer durablement l'économie et le patrimoine des Français.

Carbometrix

Carbometrix est une société spécialisée dans la mesure, l'analyse et le pilotage de la performance carbone des entreprises non cotées et de leurs investisseurs. Elle accompagne les directions financières, les responsables ESG et les General Partners (GP) dans la structuration de trajectoires de décarbonation robustes et auditables.

En combinant une expertise méthodologique de pointe et une plateforme de calcul et d'analyse de données, Carbometrix permet aux entreprises de franchir un cap de maturité décisif : passer d'une approche monétaire estimative à une mesure physique précise. Cette rigueur scientifique est essentielle pour identifier les leviers de réduction réels et répondre aux exigences croissantes des standards internationaux tels que le SBTi.

Partenaire stratégique de la chaîne de valeur de l'investissement, Carbometrix intervient de la phase de due diligence au suivi annuel des portefeuilles, transformant la comptabilité carbone en un véritable outil de pilotage opérationnel et de création de valeur durable.

